

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers élus :

15

Séance du 10 janvier 2019 (54ème séance)

Conseillers en fonction :

15

Conseillers présents :

10

Sous la présidence de Mme Christiane MALLICK, Maire.

Sont présents : MM. Patrick ALLARD, Laurent WAGNER, Yvan BECKER, Germain JAMING, Michel GREFF, Pascal HAMMAN, Laurent SLAVIK, Daniel HEIN et Francis SCHLUCK.

Sont absents : MM. Patrick HAGER, Patrice NAGEL et Jean-Marc VERGNE, excusés ;  
Mmes Christelle SCALEGNO-MULLER et Aurore GUILBAUD, non excusées.

DATE DE CONVOCATION : 04 janvier 2019

A l'ouverture de la séance le Maire propose de rajouter le point suivant :

- Point 2 : Droit de préemption urbain.

Le Conseil Municipal donne son accord à cette modification de l'ordre du jour.

Le compte-rendu de la séance du 19 décembre 2018 est approuvé à l'unanimité.

**POINT 1 - TRAVAUX POLE DE SOINS PARAMEDICAUX**

Le Maire fait état des résultats de l'ouverture des plis du 10 janvier 2019 concernant le lot n° 2 -Menuiseries extérieures- suite à l'absence d'offre lors de l'appel d'offres précédent.

Lot 2 : Menuiseries extérieures PFIRSCH Robert & Fils pour un montant de 7 394.00 €

Le Conseil Municipal

- accepte cette proposition à l'unanimité ;
- autorise le Maire à engager les travaux et à signer tous les documents relatifs à ce sujet.

Le Maire propose le plan de financement suivant :

|                      |                 |
|----------------------|-----------------|
| Achat bâtiment :     | 82 125.32 € HT  |
| Travaux :            | 83 403.59 € HT  |
| Maîtrise d'oeuvre :  | 12 300.00 € HT  |
| Coordinateur SPS :   | 1 181.50 € HT   |
| Diagnostic amiante : | 850.00 € HT     |
|                      | -----           |
| Total :              | 179 860.41 € HT |

|                                     |                  |
|-------------------------------------|------------------|
| Subvention DSIL :                   | 45 000.00 €      |
| Subvention Fonds de concours CASC : | 28 600.00 €      |
|                                     | -----            |
| Part communale :                    | 106 260.41 € HT  |
| soit                                | 127 512.49 € TTC |

Le Conseil Municipal approuve ce plan de financement et charge le Maire de signer tous les documents relatifs à ce sujet.

## POINT 2 - DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal, après délibération, décide de ne pas faire usage de son droit de préemption concernant la vente du bien cadastré Section 2 n° 163 (22, rue des Mésanges), d'une contenance de 677 m2.

## POINT 3 - INFORMATIONS - DIVERS

- Le Maire informe que suite au sinistre de juin 2018 comportant des dommages électriques, la commune a obtenu un dédommagement de 1 027.90 € de l'Assurance GROUPAMA.
- Le Maire fait état des dossiers en cours.

POUR EXTRAIT CONFORME  
LIXING-LES-ROUHLING, le 14/01/2019

Le Maire,

*C. Gallia*



Compte-rendu exécutoire après  
dépôt en Sous-préfecture le 14/01/2019  
et publication ou notification le 14/01/2019